

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Jean-François ALUZE.

Etaient présents : Mmes FORTIN Hélène, PRIEUR Julie et VACANTE Mireille. Mrs ALUZE Jean-François, BOURGEOIS Didier, LAROCHE Wilfried, LEGRAND Quentin, LOUIS Michel, MOURON Bruno, SEGUIN David et VILLIER Michel.

Ont donné pouvoir : Mme DIAZZI Priscilia à Mme PRIEUR Julie, Mme LUTZ Elodie à Mme FORTIN Hélène et Mme Nathalie MICHAUD à Mr SEGUIN David.

Les Conseillers ont décidé :

CESSION CHEMIN RURAL DE SAINT-GUINOT

Dans le cadre de la vente de plusieurs chemins ruraux et suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en janvier 2018, le Maire est autorisé à céder le chemin rural désaffecté de Saint-Guinot pour une superficie de 563 m² à un propriétaire riverain du chemin au prix de 0,50 € le m².

QUESTIONS DIVERSES

Considérant les travaux importants à réaliser pour répondre aux préconisations du schéma directeur d'assainissement, les conseillers (12 pour et 2 contre) modifient les tarifs de la redevance assainissement qui s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2022. Ils fixent ce montant comme suit :

Abonnement : 80 €

Prix du m³ consommé : 1,17€

A la demande de la Trésorerie municipale, il est demandé de passer des écritures de provision sur le budget assainissement pour les créances qui pourraient s'avérer douteuses. Le Conseil décide de provisionner 80% d'une dette en cours de règlement et d'approvisionner le compte 6817 dotations aux provisions pour dépréciation. Pour ce faire, ils votent une décision modificative sur ce compte.

Concernant le remplacement du logiciel au secrétariat de mairie, les conseillers donnent une suite favorable à la proposition de la société JVS –Mairistem pour l'acquisition de la ligne Horizon Villages Cloud.

Ils décident de rémunérer 9 h 30 supplémentaires à un agent du service technique.

Ils décident de souscrire une assurance auto-mission des élus et des agents auprès de Groupama pour l'utilisation de leur véhicule personnel dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Le Maire présente les deux projets d'installation de pylône à la gare, l'un pour la sécurité du réseau SNCF, l'autre pour le développement de la couverture téléphonique des usagers de la SCNF et des habitants.

Ils sollicitent le Département de Saône et Loire dans le cadre de l'Appel à Projet 2022 pour l'obtention d'une aide pour la réalisation de ...

Après avoir pris connaissance de l'étude d'opportunité énergétique réalisée par le Parc Naturel du Morvan pour le remplacement de la chaudière du bâtiment mairie/école par une chaudière à granulés, les conseillers demandent un complément d'information avant de se prononcer.

Ils répondent favorablement à la demande de subvention faite par l'AMUR pour l'implantation de 3 nouveaux panneaux sur le sentier de la Louvetière. 400 € seront versés à l'association qui favorise le développement de la randonnée sur la Commune.

Ils autorisent le scellement d'une urne funéraire sur une concession au cimetière.

Il est décidé d'acheter des tenues de sécurité aux employés du service technique pour les travaux de tronçonnage.

Demande devis caméras de surveillance ??